

# B7 L7

United Kingdom 2021

United Kingdom 2021



## MIEUX RECONSTRUIRE : UNE REPRISE INCLUSIVE ET DES MARCHÉS DU TRAVAIL ADAPTÉS À L'HORIZON 2030

*Déclaration conjointe B7-L7 au G7 sur les actions visant à promouvoir les possibilités d'emploi, le travail décent, les compétences et l'esprit d'entreprise*

Le COVID-19 continue d'affecter profondément les économies du G7 et les marchés du travail en 2021, qui sont confrontés au pire défi social, sanitaire et économique depuis des décennies. Ce moment exige une unité mondiale face à l'adversité. Le G7 2021 est une occasion unique de reconstruire en mieux. Pour le B7 comme pour le L7, cela signifie assurer une reprise durable et inclusive avec un travail décent pour tous. Cette déclaration fait suite à la déclaration B7-L7 et à la Déclaration tripartite du G7 Social de 2019, et représente notre engagement à renforcer le dialogue social pour assurer la reprise.

Une reprise économique durable et inclusive ne peut se produire que si des programmes de vaccination réussis sont mis en place dans le monde entier. Le G7 doit donc s'attaquer à la fois à la crise actuelle et travailler avec les partenaires sociaux pour mettre en place des cadres politiques plus propices à la création d'emplois, au travail décent, au développement des compétences et à l'esprit d'entreprise.

Pour que ces objectifs deviennent réalité, le B7 et le L7 appellent le G7 à donner la priorité aux points suivants

**1. Éducation et compétences** – La diffusion et les progrès rapides en matière technologique changent le monde du travail, et de manière accélérée avec le COVID-19. La transition vers une économie zéro-émissions nécessite également de nouvelles compétences. L'insuffisance de la formation professionnelle pour la reconversion et de l'apprentissage tout au long de la vie risque d'exacerber les pénuries de compétences à une époque où le chômage augmente. L'employabilité doit être l'une des priorités des systèmes d'éducation et de formation, avec des offres qui permettent de trouver un emploi et d'apprendre tout au long de la vie, des offres renforcées par la participation des partenaires sociaux à leur conception et à leur gestion. Les pays du G7 doivent multiplier les possibilités de formation professionnelle de qualité et d'apprentissage tout au long de la vie, notamment par des investissements publics dans l'éducation et les compétences.

**2. Emplois verts** - Alors que les gouvernements se fixent des objectifs clairs et ambitieux en matière de climat en vue de la COP26, l'attention doit se porter sur la décarbonisation des secteurs critiques qui sous-tendent l'économie mondiale et sur la promotion de la croissance de nouveaux secteurs verts. Cela présente des opportunités pour la création d'emplois de

qualité, la requalification, l'amélioration des compétences et l'esprit d'entreprise. Pour les exploiter, le soutien du G7 est nécessaire pour permettre une transition juste des travailleurs des fonctions et professions à forte intensité de carbone vers de nouvelles fonctions et professions et pour leur fournir les compétences et la protection sociale dont ils ont besoin.

### **3. Politiques actives du marché du travail et soutien continu pendant la période**

**COVID-19** - Créer les conditions de création d'emplois, d'innovation et d'esprit d'entreprise en promouvant des politiques actives du marché du travail inclusives, aidera les travailleurs et les entreprises à faire face aux retombées économiques continues de la période COVID-19, et les jeunes à entrer sur le marché du travail. Pour surmonter l'impact de la hausse des cas de contamination et assurer une reprise à long terme, les secteurs et les communautés à travers les pays du G7 les plus touchés par les confinements induits par le COVID-19 auront encore besoin d'un soutien économique.

**4. Travail à distance, travail hybride et télétravail** –le COVID-19 a accru la dépendance du travail aux systèmes numériques comme jamais auparavant, et a mis en évidence l'impact des inégalités d'accès au numérique sur les travailleurs, les entreprises et l'esprit d'entreprise. Pour promouvoir de nouveaux modes de travail qui apportent une flexibilité équitable et des possibilités d'emploi décent pour un grand nombre de personnes, les pays du G7 doivent investir dans l'infrastructure numérique et dans des connexions internet fiables à haute capacité, en particulier dans les zones rurales, et s'attaquer aux fractures numériques entre les ménages et les travailleurs. En consultant les partenaires sociaux, les États membres du G7 doivent également mettre en œuvre des accords négociés sur le temps de travail afin de garantir le bien-être des travailleurs.

**5. Santé et sécurité de la main-d'œuvre** - le COVID-19 a mis en évidence l'importance de la santé publique et le rôle que les employeurs peuvent jouer pour mieux soutenir la santé de leurs travailleurs. Pour libérer les avantages pour les entreprises, les travailleurs, les communautés et l'économie, les pays du G7 doivent permettre des investissements plus importants dans les systèmes de santé publique, notamment dans la santé et le bien-être au travail, y compris la santé mentale, et reconnaître l'importance de fournir un financement et un accès adéquats pour garantir la protection sociale.

**6. Un dialogue social constructif** - Les organisations représentatives des entreprises et des travailleurs ont contribué à l'élaboration voire co-piloté les réponses économiques au COVID-19 dans les pays du G7. La connaissance de leurs membres, leurs réseaux et leurs communications, ainsi que les accords de politique publique sur la santé et la sécurité au travail, la couverture des programmes de maintien de l'emploi, le marché du travail actif et les politiques de formation, ont été une bouée de sauvetage pour les travailleurs et les chefs d'entreprise à un moment d'incertitude sans précédent. Les États membres du G7 doivent soutenir des organisations de travailleurs et d'entreprises représentatives et fortes, au profit de l'élaboration des politiques, en reconnaissant que les travailleurs et les employeurs jouissent de la liberté d'association et de négociation collective.

**7. Diversité et inclusion au travail** – le COVID-19 a mis en évidence les inégalités existant dans nos sociétés, les femmes, les jeunes et les travailleurs issus de minorités ethniques étant représentés de manière disproportionnée dans les secteurs les plus durement touchés. Pour parvenir à un travail décent pour tous, il faut faire progresser la justice raciale et l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail, ce que les pays du G7

peuvent soutenir par des cadres de politiques publiques favorables et des mesures de transparence, et par une déclaration forte sur l'importance de cet objectif.

**8. Conduite responsable des affaires** - Les interdépendances des chaînes d'approvisionnement constituent la trame de l'économie mondialisée d'aujourd'hui. Les États membres du G7 doivent faire preuve de leadership en multipliant les efforts pour promouvoir l'adoption des Principes directeurs des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, tant par les gouvernements que par les entreprises.

